

Activités Physiques Sportives et Artistiques

 **ECTS**
9 crédits **Volume horaire**
120h **Période de
l'année**
Semestre 4

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Pratique spécialité	1,5 crédits	20h
Théorie spécialité	1,5 crédits	10h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 1	2 crédits	30h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 2	2 crédits	30h
Connaissances pratiques et théoriques de l'APSA 3	2 crédits	30h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation